

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 299 portant convocation du Conseil Représentatif de la Côte Française des Somalis pour la première session ordinaire de 1952 et fixant la date d'ouverture de cette session

n° 299

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mars 1952

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1952

Date du numéro
1 avril 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu la loi n° 50-1004 du 19 août 1950 fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une Assemblée Représentative Territoriale de la Côte Française des Somalis et notamment son article 23;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1e, la première session ordinaire du Conseil Représentatif de la Côte Française des Somalis s'ouvrira le lundi 31 mars 1952, à 8 h. 30, dans le bâtiment du Conseil Représentatif.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur. N. SADOUL.